

le **journal** du **CAUE** 34

conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault



DOSSIER **Accessibilité et espaces publics**

**Actualité et
Communes en bref** P. 2
P. 3

**«Regards
sur mon espace public»** P. 4
Des expositions
et des outils pédagogiques

VIAVINO, P. 6
un pôle pédagogique
nouvelle génération

**ZAC des Grisettes
à Montpellier** P. 10
Opération Reglis' Street

DOSSIER P. 14
**Accessibilité
et espaces publics**

**L'accessibilité et
les professionnels du bâtiment** P. 16

«Destination pour tous» P. 18
Entrevue avec Claude Blaho-Poncé,
chargée de mission Hérault-Tourisme

**Une boîte à outils
pour une démarche de projets** P. 20

Mauguio-Carnon P. 21
«En ville comme à la plage»

Exposition P. 22
Léopold, Louis, René Carlier,
architectes en Languedoc-Roussillon

Balaruc-les-Bains P. 24
Un Jardin antique méditerranéen

David Huguenin, P. 26
photographe

Déballage P. 28

Actualité



2012, Année de l'architecture

«Architectures et modes de vie» Tous ensemble !

Mission réussie pour cette première «Année de l'Architecture», initiée par la DRAC Languedoc-Roussillon, qui a souhaité réunir toutes les structures investies dans la promotion de l'architecture et de l'urbanisme. Une réussite à plusieurs titres, d'abord en offrant à tous un lieu de débats et d'échanges, un espace de rencontre permettant aux organismes institutionnels et aux associations de mieux se connaître, de croiser leurs savoir-faire, de renforcer leurs actions en leur donnant plus d'impact et de complémentarité. Puis, en publiant et diffusant auprès d'un large public deux recueils, un pour chaque semestre, de toutes les manifestations se déroulant sur la région.

Cette «Année de l'Architecture» se clôturera d'abord à l'**ENSAM le vendredi 14 décembre 2012** par un séminaire, réservé à un public de professionnels et d'élus, consacré aux problématiques urbaines, puis le lendemain, **le samedi 15 décembre à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon** par une journée grand public, où se succéderont ateliers pour petits et grands, conférences, débats et tables rondes, ainsi que des expositions pour tous.

Parution du programme du 2ème semestre : mi-juillet 2012
et en version numérique sur le site de la DRAC :
www.languedoc-roussillon.culture.gouv.fr

Droit de réponse

Monsieur Francis Jeanjean, maire de Valflaunès nous demande de publier un communiqué relatif à la photo de couverture du numéro 92 d'avril 2012 de notre journal, qui a suscité une vive réaction de sa part. Monsieur le maire, juge que l'illustration «donne une image très négative de sa commune, s'agissant d'un projet agricole et non pas d'un projet urbain». Il précise que cette construction s'inscrit dans un secteur A2 agricole constructible et poursuit : «cette zone A2, très protégée représente 665,5 ha, soit 50% du total des zones agricoles et il n'était pas concevable, dans le cadre du PLU, d'interdire tout développement agricole sur la commune», également réputée pour la notoriété de son vignoble. Il complète son propos en signalant que «11,5 hectares de terrains situés en bordure du village et en co-visibilité avec le Pic-Saint-Loup et l'Hortus ont été rendus inconstructibles». Nous n'avions pas mentionné le lieu de la prise de vue, c'est désormais chose faite et nous espérons ainsi que ce fâcheux malentendu sera réparé.

Pays Cœur d'Hérault

Les particuliers conseillés gratuitement sur leur habitation

Des conseils objectifs et gratuits sur les énergies, l'habitat écologique, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et les aspects juridiques et financiers sont offerts, depuis le mois de juin par trois structures : Info Energie, le CAUE de l'Hérault et l'Adil.

Conformément à une convention avec le Sydel du Pays Cœur d'Hérault, portant sur l'assistance architecturale urbaine et paysagère et sur l'information et la sensibilisation des publics, le CAUE de l'Hérault vient ainsi compléter localement une offre de services à destination des particuliers.

Les permanences du CAUE se tiennent un mercredi après-midi sur deux, celles d'Info Energie un jeudi après-midi sur deux tandis que l'Adil n'assure que des RDV téléphoniques au 04 67 555 532.

Les permanences se déroulent à la Maison des Entreprises de Saint-André-de-Sangonis (ZA les Garrigues) Tél : 04 67 570 101.

Les rendez-vous sont à prendre auprès des organismes respectifs :
CAUE de l'Hérault au 04 99 133 700.

Info énergie au 04 67 138 094.

A noter : les missions de conseil du CAUE s'élargissent aussi aux communes, aux scolaires et à la diffusion d'expositions.

«Initiation à la conduite de projets d'Habitat participatif» Une première formation proposée par l'association Toits de Choix

Cette formation sur 4 jours est organisée en partenariat avec «Illusion & Macadam» et s'adresse exclusivement à des professionnels. Elle porte sur l'acquisition de compétences générales et spécifiques qui caractérisent le métier de la conduite de projet ainsi que les outils et méthodes mis en œuvre. Une grande place sera accordée à la réalité vivante des expériences.

Lieu de la formation : dans les locaux de Toits de Choix, 12 rue du Commerce, 34 000 Montpellier

Session 2012 : 27 et 28 septembre, 30 et 31 octobre

Formation financée par tout dispositif de financement de la formation professionnelle.

Renseignements : 04 99 62 84 20 - contact@toitsdechoix.com -

Appel auprès d'architectes

Le collectif d'habitat groupé en autopromotion «Habiter c'est Choisir» et l'association «Toits de Choix» souhaitent rapidement rencontrer des architectes dans le cadre d'un appel à projets organisé par la Ville de Montpellier.

Leur intérêt se porte vers des professionnels dont la démarche en faveur de l'Habitat participatif est avérée. Des références dans le domaine de la construction de logements collectifs sont requises.

Contact : Stefan Singer

Toits de Choix - 04 99 62 84 20 - 06 71 71 38 98

sts@toitsdechoix.com - www.toitsdechoix.com

Communes en bref

• Montbazin Rénovation des espaces publics

En complément à la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation lié à la traversée du village, la commune de Montbazin envisage la rénovation progressive des espaces publics qui lui sont associés : l'avenue de Gigan, la place de l'Eglise, la rue du Jeu de Ballon, les quais de la Vène, la place du jeu de Paume et la place du Jardin Public.

Le cahier des charges de cette opération, élaboré par le CAUE et les élus, est le résultat d'un travail préalable à la localisation d'un passage public entre la rue du Jeu de Ballon et le Jardin de la Colonnade.

A l'issue d'un appel à candidatures l'équipe de maîtrise d'œuvre, composée de Vincent Chapal, architecte, Cécile Mermier, architecte-paysagiste et le bureau d'étude VRD économie SERI, a été choisie pour mener à bien ce projet.

• St-Hilaire-de-Beauvoir Réhabilitation du centre ancien et projet urbain

La municipalité de cette commune a souhaité mener une double approche :

- Mettre en place un projet de réhabilitation des espaces publics du centre ancien pour lequel l'équipe Vincent Chapal, architecte, Cécil' Mermier, paysagiste, a été désignée.

- Établir son projet urbain en recroisant les questions de développement urbain, d'habitat, d'équipements ou espaces publics pour obtenir une projection concrète de l'avenir du village et des réalisations à mettre en œuvre. Les études sont menées par l'équipe Torrès-Barredon, architectes et urbanistes et Jérôme Classe, paysagiste.

Le CAUE a organisé la mise en place de ces deux démarches, avec le partenariat des services du Conseil Général et de la DDTM, et assure leur suivi.

• St-Jean-de-Védas Requalification d'une avenue

Dans cette commune de la première couronne de Montpellier, en pleine mutation, les élus souhaiteraient engager la restructuration d'une avenue constituée de séquences très différenciées, successivement desserte d'ensemble commercial, du centre ancien, du collège, et d'un quartier résidentiel. Le CAUE accompagne la municipalité pour la définition d'un programme d'aménagement qui devrait déboucher sur une consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre.



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo O. Besème - CAUE34

«Regards sur mon espace public»... et autres outils d'apprentissage de l'architecture et de la ville

La création d'outils pédagogiques est une constante pour les CAUE dont les interventions, liées à un territoire, sont toujours prétexte à la construction d'une culture architecturale et urbanistique chez les plus jeunes.

L'Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon en partenariat avec «La Fenêtre»* à Montpellier, a présenté en mai dernier «Regards sur mon espace public», exposition de photographies proposant un panorama inédit de nos villes et villages à travers le regard intransigeant de leurs jeunes habitants : visions sans complaisance, poétiques, touchantes, pertinentes et toujours sincères des paysages du quotidien, ceux que «nous ne voyons plus à force de trop les voir». D'autres démarches d'apprentissage de la ville et de l'architecture complétaient l'exposition : «Observatoire photographique du paysage du lycée Champollion» de Lattes, «10 ans d'architecture au collège», «Classe cabanes».

La présentation de ces expositions a été le prétexte à l'organisation d'une demi-journée d'échanges et de partage avec des enseignants et le Rectorat autour des outils pédagogiques réalisés par les CAUE de la région.

Les CAUE appuient leurs interventions pédagogiques auprès des jeunes sur des outils qu'ils imaginent et réalisent.

La première façon de découvrir l'espace et l'architecture est l'approche sensorielle issue de la vue, du toucher, de l'ouïe, de l'odorat... mesurer, expérimenter, écouter, sentir, ressentir... pas besoin «d'outil» pour cela mais la nécessité de mettre son corps «à l'écoute» ... visites commentées et rencontres avec des concepteurs

enrichissent cette découverte...

Il est cependant difficile de voyager dans l'espace et dans le temps pour découvrir des réalisations emblématiques ou des courants d'architecture : le recours aux images par le biais de diaporamas vient alors relayer l'approche directe...de nombreux diaporamas sur des thématiques différentes ont été réalisés par les CAUE du Gard et de l'Hérault.

Les représentations de la ville et de l'architecture : photos aériennes, plans cadastraux, plans, coupes, élévations ... sont autant de supports pour apprendre à lire et à décrypter les espaces bâtis.

Les matériaux et techniques de constructions étant des composants essentiels de l'architecture, les élèves posent souvent la question «comment ça tient ?»... Des expérimentations sont alors proposées à l'aide de jeux de construction - création d'un arc en plein cintre, réalisé par le CAUE 30 - mais aussi avec du matériel simple et peu onéreux : pailles, pâte à modeler, rouleaux de papiers et attaches parisiennes, spaghettis et colle, sucres, cartes à jouer et «tésa», papiers pliés...

D'autres outils sont plus élaborés comme un puzzle retraçant le développement urbain d'un village, des questionnaires, des maquettes à reconstituer...

La photographie, par le biais des observatoires du paysage est un outil précieux qui permet aux élèves de prendre conscience de l'évolution spectaculaire des paysages urbains.

Dossiers et outils pédagogiques au service des enseignants

Des dossiers thématiques, «*Quelques pistes pour la classe*» réalisés par le CAUE 30, concernent des thèmes spécifiques comme : «*Architecture et pouvoir, exemples nîmois*», «*Architecture et lumière par la découverte de deux exemples gardois*», ou encore : «*Maison d'habitation à Pregassona (Italie)- Mario Botta architecte*»... et servent de supports aux enseignants et à leurs élèves pour approfondir les sujets.

Les préoccupations environnementales du moment sont aussi abordées et font l'objet d'élaboration d'outils comme «*CO2 à nous 2 !*» diaporama réalisé par le CAUE 34 qui traite de manière simple et ludique de l'impact des constructions sur notre environnement et de la façon dont on peut remédier à nos excès de «CO2». Complété par un questionnaire, il permet aux élèves de garder en mémoire ce qu'ils ont vu et appris pendant la présentation.

D'autres outils (puzzles, photos associées à des plans, fiches à compléter) introduisent l'urbanisme durable, les formes urbaines et l'architecture bioclimatique...

- Réalisé par le CDDP de l'Hérault, et élaboré par les CAUE du Gard et de l'Hérault, l'EnsaM et la DAAC du Rectorat de l'académie de Montpellier, le thème doc «*Architecture et lumière*» traite de l'architecture sous l'angle de la lumière.

<http://www.crdp-montpellier.fr/themadoc/Architecture/>

- A l'échelle nationale, les CAUE se sont unis pour concevoir «*50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE*», rassemblant activités, exercices, repères, documents, glossaire, iconographie, bibliographie, sitographie, filmographie... Cet ouvrage est complété par un site régulièrement mis à jour.

www.fncaue.asso.fr -> Rubrique Espace pédagogie

*Née de la transformation d'un ancien garage automobile en centre d'art associatif, «La Fenêtre» a pour vocation de faire la promotion de l'Architecture et des Arts appliqués et visuels, à travers l'organisation d'expositions, de rencontres, d'ateliers, de projections et d'événements divers.

Odile Besème - CAUE34

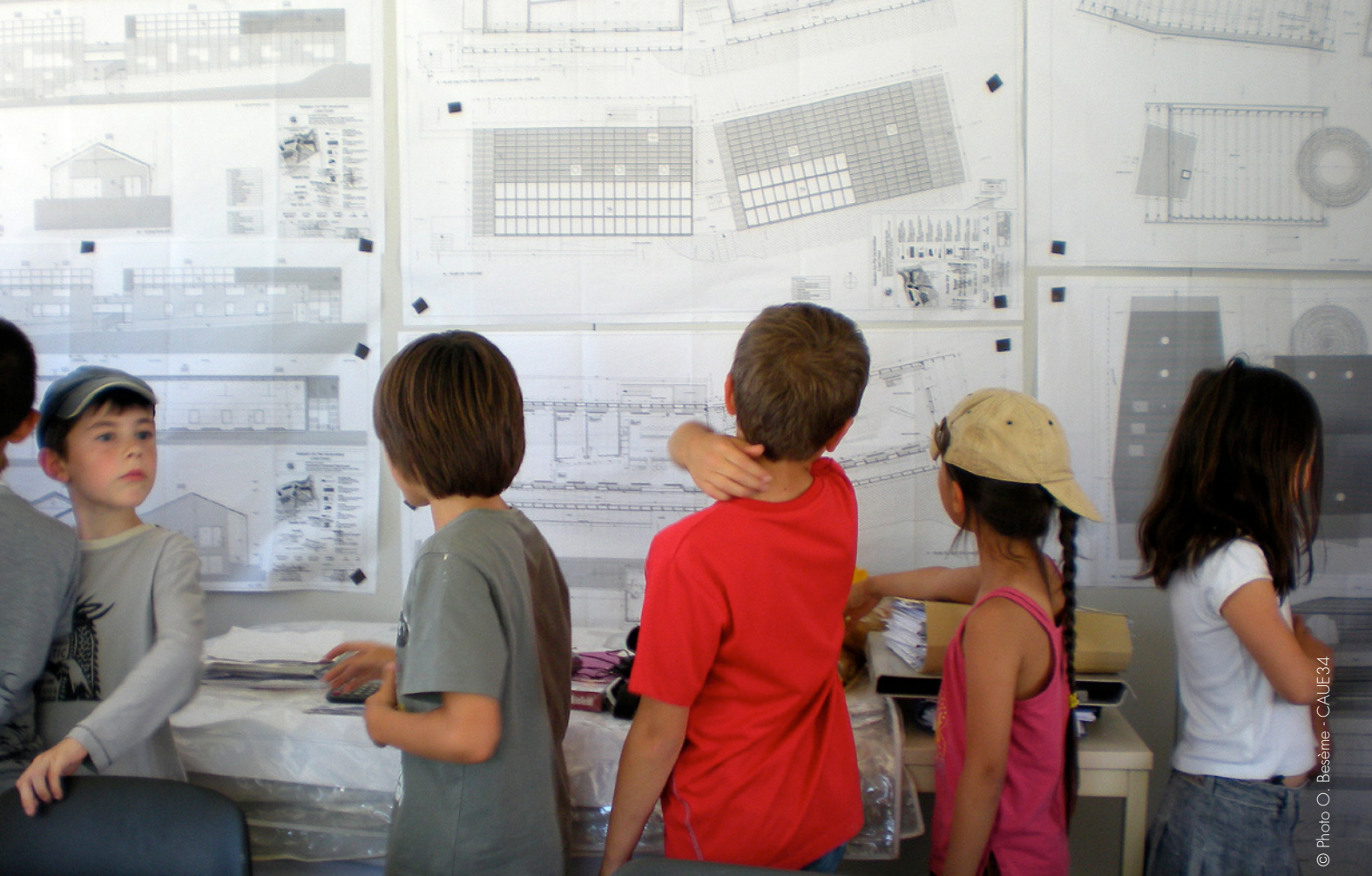


© Photo O. Besème - CAUE34

A la Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille, le Modulor s'avère aujourd'hui un peu juste pour les nouvelles générations.



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo S. Glazal - CAUE34

© Photo S. Glazal - CAUE34

Philippe Madec et Jean-Luc Bergeon présentent un prototype de bois tressé qui, tel un cocon, protégera le patio, futur point de rencontre entre bâtiment d'accueil et les jardins en terrasse. Chaque bâtisse développe une ambiance spécifique, du sol au plafond, avec de belles variations sur le thème de la charpente.

L'ambition qui sous-tend ces choix est d'édifier **un équipement qui affirme les valeurs des formes rurales, et la nécessité de recourir aux cultures du territoire** y compris dans les techniques constructives, afin de se démarquer du dictat des approches environnementales technicistes et formatées. La valeur culturelle est mise en avant par l'architecte, qui a décrit au groupe de visiteurs attentifs les parcours et la scénographie à venir, en phase avec les choix architecturaux. Les terrasses du jardin ampélographique compléteront le dispositif qui

se veut à la fois ludique et instructif. Le projet établi par l'équipe, constituée autour de Philippe Madec, offre un support pédagogique qui milite **pour une architecture contemporaine ancrée dans son territoire**, compatible avec les enjeux de notre temps. Car l'objectif de cet équipement constitué de bâtisses, terrasses et jardin, est bien de (re) découvrir les cultures du territoire et de développer des rencontres autour de la vigne et du vin, d'inscrire ce lieu dans un réseau de visites et découvertes.

VIAVINO, un pôle pédagogique nouvelle génération !

En 2013, le pôle œnotouristique appelé «**VIAVINO**» à Saint-Christol, village viticole du territoire de la Communauté de communes du Pays de Lunel, ouvrira au public. Le CAUE de l'Hérault, largement engagé depuis 2006 dans une série d'actions sur la commune, a proposé de développer, parallèlement à la mise en œuvre de l'équipement, des interventions de différentes natures, tant auprès des élus et des professionnels qu'auprès des écoliers.

Le parti «Low Tech» et la philosophie qui entourent l'ensemble des bâtiments, affirmés par la maîtrise d'œuvre représentée par Philippe Madec, et relayés par la maîtrise d'ouvrage représentée par Jean-Luc Bergeon, maire de Saint-Christol et Président de l'Office du tourisme du Pays de Lunel, sont l'occasion de débattre des enjeux de la nouvelle génération des équipements publics* et au-delà, de nos modes de vie.

«Les visites du CAUE», pour les élus et les professionnels

Le 4 avril dernier, une visite du chantier organisée par le CAUE pour son conseil d'administration et son équipe de professionnels et l'association AMO, largement

commentée par Philippe Madec et Jean-Luc Bergeon, a permis de saisir les choix formels et techniques qui ont été effectués. Les différents volumes qui aujourd'hui émergent du site font écho aux bâtisses viticoles ou aux chais locaux. Les technologies, issues de la réinterprétation de systèmes traditionnels - puits canadien, stockage enterré, protections solaires en ganivelles, ventilations naturelles et inertie pour le confort d'été - se combinent avec une chaufferie bois, des panneaux photovoltaïques et une petite éolienne pour la production d'énergie, avec l'objectif d'obtenir une construction Z.EN. (Zéro Energie). Les matériaux ont été soigneusement choisis en fonction de leurs provenances, pierres naturelles et terres locales, bois des Cévennes...

Les enfants dévalent la rampe douce devant le bâtiment d'accueil et découvrent le nouveau revêtement en bois de la façade sud.



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo X. Mestre - CAUE34

Le grand volume de «l'espace terroir», lieu de découverte où se racontent les vignes, les paysages et les saisons, est ouvert sur la campagne. La terre, y compris au sol, et le bois dominant.

Jean-Luc Bergeon, avec une énergie communicative, explique, raconte les différentes composantes de Viavino. Ici, le caveau et sa future vinothèque offre des volumes protégés, éclairés par le haut, et pour la fraîcheur, son volume de stockage enchâssé dans le sol.



© Photo S. Glairol - CAUE34

Viavino, une opportunité pour les écoliers de découvrir leur territoire

Un projet peu banal, un impact sensible à l'échelle de la commune... une occasion rêvée pour sensibiliser les écoliers à leur environnement. C'est ce qu'a proposé le CAUE qui a animé, de février à juin 2011, une dizaine de séances auprès d'une classe de CE2-CM1 du village.

Apprendre à lire et comparer différentes représentations des territoires - carte IGN, photographies aériennes, plans cadastraux... - de la région, du département, de la commune, appréhender les enjeux de l'intercommunalité, comprendre le développement du village, acquérir le vocabulaire nécessaire à la désignation d'éléments du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture, prendre conscience de la nécessité d'une approche environnementale, se familiariser avec les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale et de l'architecture contemporaine, avec les différentes représentations de l'architecture - plans, élévations, coupes, perspectives, maquettes, photos - ... ont été autant d'objectifs pédagogiques poursuivis par cette approche paysagère, urbanistique et architecturale de Saint-Christol et de son territoire.

Des outils pédagogiques ludiques et spécialement conçus pour l'occasion ont servi d'appui : cartes de la commune à compléter, puzzle révélant les étapes du développement du village, repérages des équipements publics, des voiries et des trames végétales... Les élèves ont réalisé des croquis, des maquettes de quelques bâtiments du village et visité le chantier du pôle œnotouristique à différentes étapes de sa construction... Un diaporama réalisé par le CAUE, ainsi que les diverses productions des élèves, maquettes, dessins, ont été présentés dans le cadre de l'exposition «Vins, vignes, vigneron» du 14 au 30 octobre 2011 à la cave coopérative. Cette animation s'est prolongée pendant l'année scolaire 2011-2012, avec les mêmes élèves en CM1-CM2, par le suivi des étapes du chantier et des visites régulières, accompagnés de leur institutrice, du maire de Saint-Christol et des architectes et urbanistes du CAUE.

VIAVINO s'annonce d'ores et déjà comme un support de débats, d'échanges et de productions ouvert à tout public, toute classe d'âge, tant issue du territoire du lunellois que de territoires plus lointains.

*Journal du CAUE de l'Hérault N°84, juillet 2009

**Atelier des territoires N°1 «Des équipements publics nouvelles générations», Journal n°89, février 2011

Sylvaine Glairol & Odile Besème - CAUE34



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo O. Besème - CAUE34



© Photo O. Besème - CAUE34

Que ce soit en classe ou installés sur des supports appropriés face à la cave coopérative, les élèves recomposent, dessinent et fabriquent des maquettes en relation à leur environnement quotidien. Attentifs aux explications du chef de chantier, ils découvrent avec curiosité l'avènement du pôle œnotouristique et ses différentes facettes.

fiche technique

- **Maîtrise d'œuvre** : Atelier Philippe Madec, architectes mandataires • In Situ, paysagistes • Arc-en-Scène, scénographie
- TRIBU, BET HQE • MC Pro, BET structures, pluridisciplinaire • 3B BATUT, structure bois • ICC, économistes.
- **Maîtrise d'ouvrage** : Communauté de communes du Pays de Lunel
- **Surfaces** : site du pôle 2 ha - Stationnements : 4700 m² - Bâtiments : SHON 1420 m²
- **Budget prévisionnel** : 6,72 M Euros HT
- **Financements** : CG34 25,70% - DDR/FNADT/DETR 20% - Europe 3,30% - Région 1LR 0,5% - CCPL 50,50%
- **Livraison** : début 2013



Opération Réglis'S street dans la ZAC des Grisettes

36 logements pour une offre diversifiée à l'Ouest de Montpellier

Une parcelle toute en longueur, légèrement pentue, accueille ce programme qui propose trois typologies d'habitat dans une cohérence de composition. A l'entrée, un immeuble urbain de quatre étages, marque l'articulation avec les immeubles voisins du quartier encore en cours de construction. Au centre, un habitat individuel groupé et composé et, à l'extrémité la plus proche du futur «Agriparc* des Grisettes», des maisons individuelles jumelées. Pour les concepteurs, Christophe Moralès et Pierre Siméon, il s'agissait de réunir dans une même opération une mixité d'habitats pour répondre à une demande, elle aussi, bien différenciée. L'avantage de la parcelle allongée de 30 mètres de large sur 90 mètres de long, orientée Nord/Est, Sud/Ouest, est d'offrir des appartements traversants favorables à une ventilation naturelle. L'adaptation au terrain en déclivité de plus de 4 mètres, d'une extrémité à l'autre, n'a pas été sans poser des

problèmes, notamment d'accessibilité. Ils ont été résolus par un réseau de pentes douces, intégrées au niveau de chaque unité d'habitation. Sur place, on ne perçoit qu'une légère pente continue. Tous les rez-de-chaussée possèdent leur jardin privatif, alors que les appartements duplex en étage sont pourvus de balcons et de terrasses. Le stationnement est totalement en sous-sol. Les logements sont desservis par des allées piétonnes paysagées. L'opération appelée **Réglis'S street** s'inscrit dans la vaste ZAC des Grisettes qui se développe, près de l'entrée Ouest de Montpellier, sur 20 ha. La Zac prévoit 1500 logements et 25 000 m² de bureaux activités et services dont une école, une crèche et un pôle médical.

**Agriparc : Le concept très récent reste encore à affiner. Il s'agit de pérenniser, en milieu relativement urbanisé, des espaces agricoles en les ouvrant à une fréquentation maîtrisée du public.*



La Grande Rambla, plantée de micocouliers, relie la station de tramway et son vaste parking public au futur Agriparc. Le plan d'ensemble est rayonnant à partir de cet axe majeur du quartier.



Le premier immeuble construit sur la ZAC des Grisettes, est signé par le cabinet Dubus-Richez, également architecte coordinateur. L'immeuble marque l'entrée de la ZAC, au départ de la Grande Rambla.



- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| 1 Mas Nougier et ruches | 7 Résidence étudiante |
| 2 Groupe scolaire Beethoven | 8 EPHAD -Crèche - Pôle médical |
| 3 Restaurants | 9 Petite Rambla |
| 4 Station de tramway des Sabines | 10 Agriparc des Grisettes |
| 5 Supermarché (en projet) | 11 Station des Grisettes |
| 6 Grande Rambla | 12 Bureaux |

Le plan de masse, confié au cabinet d'architectes urbanistes Bertrand Dubus et Thomas Richez, associés aux paysagistes Global, mise sur une organisation structurée autour d'un axe fort à l'image des Ramblas catalanes. Contenir l'étalement urbain, c'est trouver, dans les villes et dans des formes urbaines plus compactes, un habitat de qualité alternatif à l'offre périphérique (qualité des logements, espaces publics et services de qualité, facilité de déplacements...).



Façade Nord-Est - Une allée en pente douce dessert les logements à partir d'une voie piétonne, repoussée en limite de parcelle. Des bandes végétales doublées d'enrochements, maintiennent à distance les rez-de-chaussée de la circulation des piétons. Au premier plan, un local à vélos, revêtu de bardage bois, s'inscrit dans les volumétries de l'ensemble.

Une mixité des systèmes constructifs

Les rez-de-chaussée, construits en béton, supportent les étages en ossature bois, habillés de bardages en pin douglas ou recouverts d'un enduit. L'isolation est assurée par de la ouate de cellulose. L'opération répond au label Très Haute Performance Energétique (THPE).

Des refends en pierre sèche rythment les rez-de-chaussée en séparant les unités d'habitation.

Chauffage urbain

Tout comme l'ensemble de la ZAC, l'opération bénéficie du réseau de chauffage urbain provenant de l'usine de méthanisation*. De l'eau chauffée à 70 degrés est conduite au pied des immeubles, chacun est équipé d'une sous-station qui répartit la chaleur dans les appartements.

**La méthanisation est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par une flore microbienne. Cette transformation donne notamment du biogaz, composé majoritairement de méthane, qui peut être converti en formes d'énergie utile : eau chaude, vapeur, électricité, cogénération, gaz carburant.*



Sur la bordure Nord-Ouest de la ZAC, les différents modules se distinguent. A gauche le petit collectif, au centre, les trois unités constitutives des logements groupés, à droite, en limite de parcelle, les villas jumelées. Les différents espaces collectifs de la ZAC encore en chantier, seront traités et aménagés prochainement.



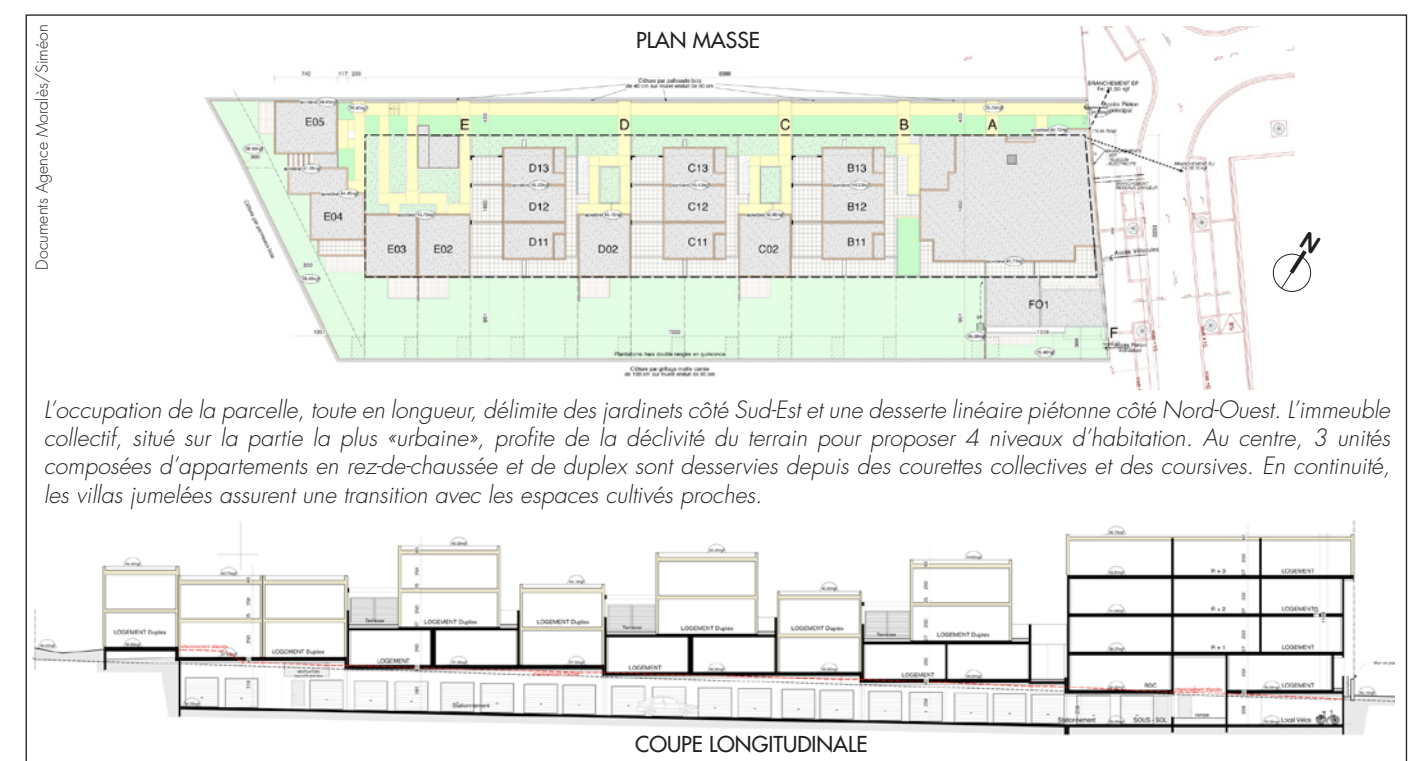
© Photo F. Hébraud - CAUE34

Côté Sud-Est - Les jardinets en devenir bénéficient d'une exposition optimale. Les parties plus intimes des terrasses sont abritées par un débord de toiture et séparées par un refend en pierres.



© Photo F. Hébraud - CAUE34

Côté Nord-Ouest - Des patios ouverts sur la desserte piétonne sont traités de façon très minérale qu'accentue une sélection de végétaux supportant une taille ornementale. Les circulations plus privées se distinguent par un sol en platelage de bois. Des entrées individualisées desservent les logements en duplex au premier niveau.



fiche technique

• **Maître d'ouvrage** : Ville de Montpellier • **Mandataire** : SERM • **Architectes coordinateurs** : Dubus-Richez • **Maîtres d'œuvre** : Christophe Moralès et Pierre Siméon, architectes • **Programme** : 36 logements dont 1 T1, 16 T2, 9 T3 ; 10 T4 • **Surface du terrain** : 2864 m² • **SHON** : 2250 m² • **Prix de vente** : 2400 Euros/m² pour les primo accédants (100 m² de jardin compris) - 3750 Euros/m² pour les villas • **Livraison** : 2011

Michèle Bouis - CAUE34

Accessibilité des espaces publics... Encore un effort !

Dans notre société dite civilisée, la question de l'accessibilité à tout et pour tous ne devrait même pas se poser. Mais chaque jour apporte la preuve que plus de 2000 ans d'évolution n'ont pas réussi à modeler des espaces dans lesquels chacun peut cheminer sans trop de difficulté. Ainsi, lois, normes et contraintes ont dû venir en renfort de ce qui n'advenait pas naturellement.

Handicapé ou pas, lequel d'entre nous n'est pas, au quotidien, confronté à des difficultés de circulation ? Des trottoirs sous dimensionnés, encombrés de poubelles, containers, bicyclettes, voitures, ou objets déposés..., un mobilier urbain surabondant, des poteaux de luminaires ou directionnels mal placés, ou encore mobilier publicitaire ou jardinières dont on se passerait bien... la liste est longue.

Un retour sur des pratiques bien ancrées peut fournir quelques explications. En premier lieu, on peut incriminer la place prépondérante donnée à la voiture. Elle nous a valu les trottoirs, les bornes et autres potelets qui parsèment les villes et les villages ainsi que la nombreuse et multiple, mais nécessaire, signalétique routière. A mettre en cause également, le cloisonnement et le manque de coordination entre les divers services techniques municipaux qui interviennent sur la voirie et les espaces publics, mais aussi le nombre et la diversité des intervenants, qu'ils soient concepteurs ou gestionnaires.

Ce diagnostic sans appel, sous la pression de personnes qui souffrent de ne pouvoir accéder partout, oblige trop souvent à des interventions, au coup par coup et mal pensées. Ces « rafistolages » sont l'expression de conflits d'usage des espaces collectifs et hypothèquent l'un des objectifs premiers de l'espace public, celui d'offrir des lieux apaisés et de développer sa fonction de lien si essentielle.

En 2050, une personne sur trois aura 60 ans ou plus, soit une hausse de 80 % en 45 ans. Le vieillissement est inéluctable, il s'inscrit dans la pyramide des âges actuelle. L'allongement de la durée de vie dans les années futures ne fait qu'accentuer son ampleur. INSEE juillet 2006

Frontignan - L'ancienne route nationale a laissé place à un boulevard urbain. Cette transformation est réalisée sur la base d'un projet d'ensemble phasé annuellement. Le choix des matériaux mis en œuvre pour les sols (béton désactivé), les bordures de trottoirs, les mobiliers urbains en acier Corten, répondent à un cahier des charges qui maintient la cohérence de l'ensemble sur la durée. Les aménagements sont conçus pour ne présenter aucun obstacle aux déplacements. Conception Nicolas Lebunetel, architecte.



Frontignan - Une rampe d'accès à un commerce est conçue avec des bordures en acier Corten qui se font discrètes en limitant leur impact sur le trottoir. Nicolas Lebunetel, architecte.

Tous concernés

La loi du 11 février 2005 prescrit et élargit l'accessibilité aux personnes handicapées circulant en fauteuil roulant, mais aussi à celles présentant un handicap physique, visuel, auditif, psychique, une maladie invalidante ou un handicap multiple. La loi inclut également toutes les personnes qui éprouvent des difficultés ou des gênes momentanées dans leurs déplacements. Nous sommes tous concernés : personnes âgées, femmes enceintes, parents et enfants avec ou sans poussettes, personnes ayant des difficultés à communiquer ou à maîtriser la langue locale, celles qui sont de petite taille ou au contraire très grands, celles qui se fatiguent rapidement ou qui ont des problèmes cardio-respiratoires, les personnes transportant des bagages lourds ou encombrants ou encore souffrant d'un handicap temporaire. Sans oublier les rêveurs, ceux qui marchent le nez en l'air, les pressés, les stressés, les lents, les perdus, les inquiets, les décontractés... Il s'agit bien de nous rendre la vie plus facile et bien au-delà de la loi !



Un programme global pour des solutions ponctuelles

L'espace public ne devrait pas traduire la superposition des multiples règlements qui s'y retrouvent et forcément s'y télescopent. L'obligation de mise en accessibilité ajoute une série de contraintes lorsque ces dernières n'ont pas été prises en amont. Pour éviter les perpétuelles solutions de rattrapage, un programme d'ensemble pourra être élaboré au sein duquel chaque problème ponctuel trouvera sa réponse à l'échelle de la commune. La Loi de 2005 déjà vieille de sept ans, et son décret d'application, prescrivent dans toutes les communes de France l'accessibilité des voiries et des espaces publics par le biais d'un «**Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics**» nommé : PAVE. Toutes les communes auraient dû l'adopter depuis 2009, mais sa réalisation effective a été repoussée en 2015 devant l'ampleur du chantier.

Le PAVE fixe un minimum à atteindre en matière d'accessibilité, donne les principales étapes à mettre en œuvre, précise les conditions de son élaboration et met la commune en situation d'élaborer une méthode de travail dans laquelle la concertation joue un rôle majeur. Pour lancer un PAVE, quelques règles s'imposent et en premier lieu celle d'afficher la délibération de la collectivité et d'informer la «Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées». Les modalités de la concertation doivent être très rapidement en place, puis une méthode de travail adoptée. Celle-ci prévoit forcément un diagnostic avant le passage à l'opérationnel. Pour plus de détails, on se reportera à l'excellent dossier d'une vingtaine de pages, réalisé par le Ministère de l'Ecologie : «**L'élaboration du PAVE - Guide juridique et pratique à l'usage des maires**» - Téléchargeable sur le site : www.developpement-durable.gouv.fr

Accessibilité : les professionnels du bâtiment prennent position

L'instauration du «label Handibat» par la Capeb, offre la possibilité à toutes les entreprises, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, de suivre des formations spécifiques liées à l'accessibilité. Les maîtres d'œuvre sont également concernés dans la mesure où ils s'engagent à travailler avec des entreprises labellisées. Ce label les positionne sur un marché en expansion face aux demandes de personnes, en situation de handicap ou à mobilité réduite, qui souhaitent avoir des interlocuteurs, maîtres d'œuvre et professionnels du bâtiment, parfaitement informés et formés à leurs problèmes et besoins et sachant y remédier en toute fiabilité. Une fois la formation validée et le dossier accepté par une commission départementale, l'obtention du label est décerné à l'entreprise. Il est valable 3 ans et peut être reconduit sous réserve du suivi d'une nouvelle formation.

Prochaines formations 2012

Module A - Accessibilité et adaptabilité pour tous : les fondamentaux - 1 jour : 4 septembre et 26 novembre
Module B1 - Le logement individuel : maintien à domicile et confort d'usage pour tous - 1 jour : 5 septembre et 27 novembre
Module B2 - Accessibilité pour tous : aux bâtiments d'habitation collectifs, aux établissements recevant du public et leurs abords - 1 jour : 2 octobre
Module C1 - Accessibilité des petits établissements recevant du public - 1 jour : 3 octobre
Module B3 - Accessibilité des voiries et des installations ouvertes au public - 1 jour : 12 novembre
Pour prétendre au label, un référent accessibilité au sein d'une entreprise doit suivre au moins le module A + un module B.

Contact : www.capeb-herault.fr



Accès et stationnement à la jonction de l'esplanade et des halles de Méze.



Vic-la-Gardiole - Depuis la voie principale, les commerces et services sont accessibles. Conception Atelier Sites

© Photo F. Hébraud - CAUE34



Pézenas - Ce carrefour stratégique, en bordure du centre ancien, présente une légère déclivité. Un jeu de larges emmarchements «absorbe» le dénivelé, marqué par des bordures claires très visibles. Les pourtours, en pente douce, facilitent les déplacements. Le mobilier urbain, bancs et lampadaires, complète l'ensemble. Conception Gilles Amphoux, paysagiste.

Méze - A la faveur d'une réflexion sur les espaces publics du centre, l'esplanade a été réhabilitée et presque entièrement dédiée aux piétons. Les questions d'accessibilité sont traitées dans le projet d'ensemble et participent à la qualité de cet espace. Conception Atelier Sites.



© Photo M. Bouis - CAUE34

Destination pour tous : une initiative bien cadrée

Initié en 2011 par l'Etat et porté par Hérault Tourisme, l'agence de Développement touristique du Département, le label **«Destination pour tous»** concerne principalement les territoires touristiques proposant une offre touristique et de loisirs, déjà labellisés Tourisme et Handicap, c'est-à-dire des sites où les services de la vie quotidienne, les commerces ainsi que les aménagements offrent une circulation sans rupture pour tous les types de handicaps. Actuellement trois communes sont concernées : Balaruc-les-Bains, Mauguio-Carnon et le Grand Site de Saint-Guilhem-le-Désert. Palavas-les-Flots et Montpellier sont sur les rangs.

Entrevue

Claude **BLAHO-PONCÉ** / CAUE34

chargée de mission Accessibilité des Territoires
et «Label destination pour tous» à Hérault Tourisme

CAUE34 : Quels sont les objectifs du programme «Label destination pour tous» ?

Claude Blaho-Poncé : «Nous avons constaté, sur le terrain, que les structures d'hébergement privées, déjà labellisées «Tourisme et handicap», n'avaient pas, malgré ce critère, augmenté leur champ de fréquentation. Pourquoi ? La réponse est évidente, elle est liée à l'absence d'une chaîne de déplacements au plan communal et territorial. Les personnes handicapées ne sont autonomes qu'au sein de l'établissement, ce qui n'est pas suffisant. C'est donc toute cette chaîne de déplacements qu'il faut réviser et offrir. Il s'agit de travailler sur l'accès aux services de la vie quotidienne dans la commune et au-delà - pharmacie, banques, commerces -

ainsi que sur les déplacements, les transports et les sites de loisirs et de visites sur un territoire élargi».

Quelles aides apportez-vous aux collectivités locales ?

«Hérault Tourisme assure un accompagnement technique auprès des communes qui en font la demande, sur la base d'une convention d'accompagnement, et propose même la mise en place d'outils d'animation et de pilotage ainsi qu'une boîte à outils pour faciliter leurs démarches. Nous intervenons en appui au montage de dossiers et dans la recherche de financements. Une fois les aménagements réalisés, nous participons à la promotion de l'offre touristique par le biais de notre site internet et des offices de tourisme».

Marseillan - Une plage accessible qui propose également un dispositif adapté aux déficients visuels.



© Photo Hérault Tourisme



© Photo Hérault Tourisme

Frontignan-La Peyrade - «La mer ouverte à tous» offre des équipements adaptés sous haute surveillance.

Quelle interprétation faites-vous d'un tel retard dans la mise en accessibilité des aménagements dans notre pays ?

«Je constate que la différence, de quelque nature qu'elle soit, fait toujours un peu peur. On a peur de ce que l'on ne connaît pas et on le rejette sans réfléchir. Il est dommage de constater que nous devons imposer des règlements qui, au final, facilitent la vie quotidienne de tous. Il faudrait changer les postures pour regarder les contraintes d'aménagement comme un pas vers une qualité d'usage pour tous, plutôt que comme une contrainte supplémentaire. C'est une somme de détails qui fait la qualité d'un accueil : une poignée bien placée, des espaces publics fluides et bien traités, des circulations où chacun trouve sa place. Mais bien des questions d'éducation et de civisme sont à la base».

Les professionnels du bâtiment, qu'ils soient architectes ou artisans, sont-ils formés pour répondre exactement aux problématiques de l'accessibilité ?

«Force est de constater sur le terrain que l'accessibilité nécessite l'acquisition de nouvelles compétences et un réflexe handicap à avoir au départ. On nous pose des questions techniques qui devraient être intégrées bien en amont. Quel est le meilleur emplacement d'une barre d'appui ? D'une poignée de douche ? A quelle hauteur placer les miroirs ? Etc... Parfois le bon sens et la logique suffisent, mais d'une manière générale, il y a des lacunes tant chez les concepteurs que chez les artisans. Le label HandiBat, mis en place par la CAPEB pour les artisans et les concepteurs, devrait améliorer les réponses. Dans les programmes d'espaces publics et de voirie, c'est la même chose. Il faut être à même de trouver les solutions ponctuelles rapidement et, si l'on dispose d'un document

cadre dessiné par un professionnel, on trouvera des réponses pour chaque cas de figure. Mais j'insiste sur la nécessaire coordination entre les différents services et les maîtres d'ouvrages, car c'est là que l'on risque de perdre le fil conducteur...

Contact : Claude Blaho-Poncé - chargée de mission Accessibilité des Territoires et «Label destination pour tous» - Tél 04 67 67 71 11
www.heraulttourisme.com



Sète - Le poste de secours et la douche sont facilement accessibles, depuis une promenade piétonne.

© Photo M. Bouis - CAUE34



© Photo M. Bouis - CAUE34

Sète - L'accès à la plage se fait par une passerelle de bois posée sur le sable. Elle répond aux exigences requises : un sol non meuble, non glissant, sans obstacle à la roue, à la canne et au pied. La pente ne dépasse pas les 5% réglementaires.

Une boîte à outils très complète pour une démarche de projet

Le Schéma départemental du tourisme et des loisirs a fait une priorité d'accompagner les communes qui souhaitent s'engager dans une offre touristique garantissant une chaîne de déplacements sans rupture.

En mettant à la disposition des collectivités une boîte à outils, ce sont autant d'étapes facilitées et un temps précieux gagné.

Quelques préalables sont néanmoins requis pour pouvoir se lancer dans cette démarche de projet : avoir engagé un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) avoir des interlocuteurs avec la commission communale d'accessibilité et posséder une offre d'hébergement, ainsi qu'un office du tourisme, déjà labellisés tourisme et handicap. Si certains se découragent devant l'ampleur des formalités et des démarches à accomplir, la boîte à

outils leur facilite grandement leur travail.

Que contient-elle ?

- Des fiches pédagogiques très clairement conçues qui indiquent pour chaque étape les démarches à accomplir.
- Des fichiers pdf à télécharger ou des dossiers à remplir
- Des liens utiles
- Des courriers-types
- Des fiches d'information réglementaire
- Les pistes de recherches d'aides financières
- Des cahiers des charges «Tourisme et handicap» et «Destination pour tous»

L'accompagnement de la démarche, fait par des professionnels du tourisme, prévoit des programmes de formation et de sensibilisation pour les personnels.

«La mer ouverte à tous» Aujourd'hui 48 accès facilités dans l'Hérault

Le Département s'engage à accompagner les stations balnéaires lorsqu'elles conduisent une politique de mise en accessibilité des plages. Il met à disposition un outil de préconisations leur donnant des indications utiles pour tous types de handicaps et précise les modalités d'intervention du Conseil Général.

Une convention d'objectifs est alors signée entre les collectivités et le Conseil Général, précisant les objectifs et la programmation des aménagements.

Un document cadre - la «Charte des plages accessibles»,

conçue par la Mission Tourisme du Conseil Général de l'Hérault en collaboration avec Hérault Tourisme - a été complétée en 2001 par un Cahier de réglementations et de recommandations «La mer ouverte à tous» réalisé avec le Secrétariat d'Etat au tourisme et l'Ecole d'architecture du Languedoc Roussillon.

Deux autres labels nationaux complètent le dispositif en s'inscrivant dans ce schéma départemental : Handiplage et Tourisme et Handicap.

Contacts : Bertrand Mason, architecte conseil
Conseil Général de l'Hérault - Mission Tourisme
Association Handiplage : www.handiplage.fr

«DESTINATION POUR TOUS»

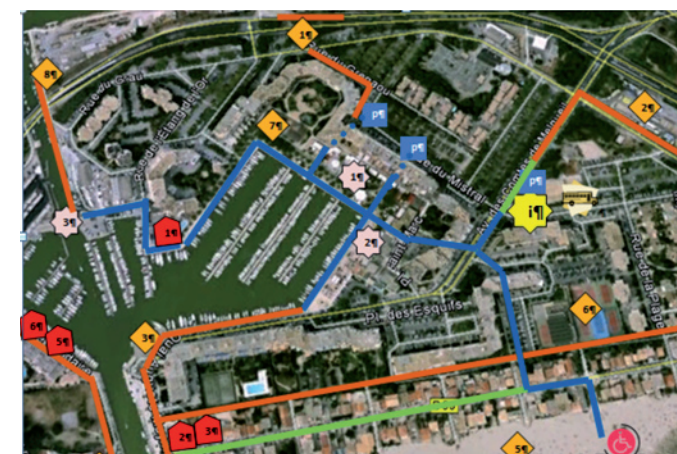
En ville comme à la plage, la station de Mauguio-Carnon conforte l'accessibilité de ses espaces

Déjà labellisée «Tourisme et handicap» pour les handicaps auditif, visuel, moteur et mental, cette station s'est engagée, avec le Conseil Général de l'Hérault, à offrir un territoire accessible qui commence dès la descente du bus, en passant par l'hôtel, les commerces et la plage, dans une continuité de déplacements.

Du point de vue de la méthode, un périmètre d'accessibilité est défini principalement autour du port et jusqu'à la plage. Au sein de ce périmètre, un pré-diagnostic permet d'évaluer globalement des circulations continues et de positionner les points clés qui sont les accès, les transports, les lieux d'hébergement, de restauration, de loisirs et les services. Une fois cette cartographie

précisée, la commune élabore un projet d'ensemble cohérent et définit un cahier des charges adapté à son contexte.

Mais attention au piège qui se limiterait à ne répondre que par des solutions ponctuelles ! **La qualité des espaces publics ne se fabrique pas par la juxtaposition de solutions techniques** mais s'inscrit dans un projet d'ensemble qui souvent va au-delà du périmètre spécifique.



La programmation des travaux prévoit la réalisation d'espaces publics et d'un linéaire de voirie. Déjà plusieurs accès à la plage sont opérationnels.



Grâce à une application depuis un téléphone portable et internet, un «Livre de route» ou «Road book» informe les utilisateurs des différents services de la station accessibles. La mise au point de cet outil fait partie de la panoplie proposée dans le cadre de la démarche en vue de l'obtention du label national «Destination pour tous».

Dossier réalisé par Michèle Bouis - CAUE34

RESSOURCES & CONTACTS

Les publications

- «L'élaboration du PAVE, plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics». Guide juridique et pratique à l'usage des maires. Certu 2010.
- «Accessibilité de la voirie et des espaces publics - Eléments pour l'élaboration d'un diagnostic dans les petites communes». Certu et DDTM du Finistère 2011.

Documents téléchargeables sur le site du Certu : www.certu.fr

- «Mémento du Maire pour l'accessibilité pour les petites et moyennes communes», réalisé conjointement par le Conseil National handicap et la Fédération Française du bâtiment. Ce petit guide de 30 pages, très bien illustré, est paru en septembre 2011. Téléchargeable au format pdf sur le site de la FFB : www.ffbatiment.fr, rubrique publications.

Quelques repères réglementaires

- article 45 de la Loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- décret n° 2006-1657 du 21 décembre 2006 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics

- décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics
- article L. 2143-3 du code général des collectivités territoriales relatif à la commission communale ou intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les sites Internet

- Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer - Délégation ministérielle à l'accessibilité : www.developpement-durable.gouv.fr/accessibilite
- Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu) - www.certu.fr
- Association des maires de France (AMF) - www.amf.asso.fr
- Légifrance, le service public de la diffusion du droit - www.legifrance.gouv.fr
- Fédération française du bâtiment - www.ffbatiment.fr
- Hérault Tourisme - www.herault-tourisme.com

Une exposition en préparation

Une dynastie d'architectes en Languedoc-Roussillon

Léopold, Louis et René Carlier, 1870 - 1970



Léopold Carlier
1839-1922



Louis Carlier
1872-1955



René Carlier
1899-1985

A la fin du XIXe siècle, la région Languedoc-Roussillon connaît une période de prospérité qu'elle doit essentiellement à la culture de la vigne, mais aussi au développement du chemin de fer qui accompagne la croissance économique régionale. Surmontant la crise du phylloxéra, les propriétaires fortunés font construire de somptueux hôtels particuliers ainsi que de remarquables châteaux sur leurs vastes domaines. Le recours à des architectes reconnus s'impose.

Léopold Carlier est l'un d'eux. Dès 1870, il s'installe à Montpellier et crée son agence. Il développe un large réseau de connaissances grâce à son implication dans la vie publique et politique. Très vite une clientèle, composée de membres de la grande bourgeoisie qui souhaitent dépasser le simple confort pour évoluer dans l'aire du luxe, lui confie des réalisations importantes. Il ne cessera de construire châteaux, villas, immeubles de rapport, chais viticoles, églises, casinos, halles etc. et devra même, en 1902, créer une succursale à Béziers. Le champ de son activité s'étend depuis Montpellier jusqu'à Biarritz, Perpignan, Narbonne ou Nice, le conduisant même en Algérie. Dans son ascension sociale, il deviendra conseiller municipal de Montpellier, dont le maire est alors Paul Pezet.

De père en fils

Son fils Louis suit la voie du père qu'il assiste dès 1903. A ses côtés il s'implique dans la vie de la société mondaine locale et s'occupera des questions d'urbanisme, dont l'application de la loi Cornudet sur l'embellissement des villes. Leur goût commun pour la musique et les festivités, les place au sein des comités d'organisation du carnaval, des foires ou de fêtes diverses. Les commandes sont importantes, l'emblématique place de la Comédie se structure, marquée par l'immeuble des Nouvelles Galeries construit par l'agence Carlier en 1898, qui porte les marques d'une architecture très ornementée, comme la majorité d'ailleurs. Beaucoup de décors déclinent les thèmes de la vigne et du vin. Parmi ses relations, la famille Fabrèges, propriétaire d'une grande partie de Palavas-les-Flots, le considérera pratiquement comme l'architecte en chef de la commune.

René, fils de Louis, architecte à son tour, exerce dans une période moins faste pour l'architecture et l'économie. L'emploi du béton le caractérise. Nommé architecte régional des postes, on lui doit notamment la poste Rondelet en association avec l'architecte parisien Marcel Chappey en 1954.

... Une exposition itinérante en 2013

Après une première exposition* sur l'architecte montpelliérain Edmond Leenhardt (1870 - 1950) cette nouvelle exposition explore l'œuvre de trois générations d'architectes qui ont marqué leur époque et la nôtre aujourd'hui. Un colossal travail de recherche dans les archives privées et publiques permet d'exploiter la richesse des informations et d'en tirer d'abondantes illustrations.

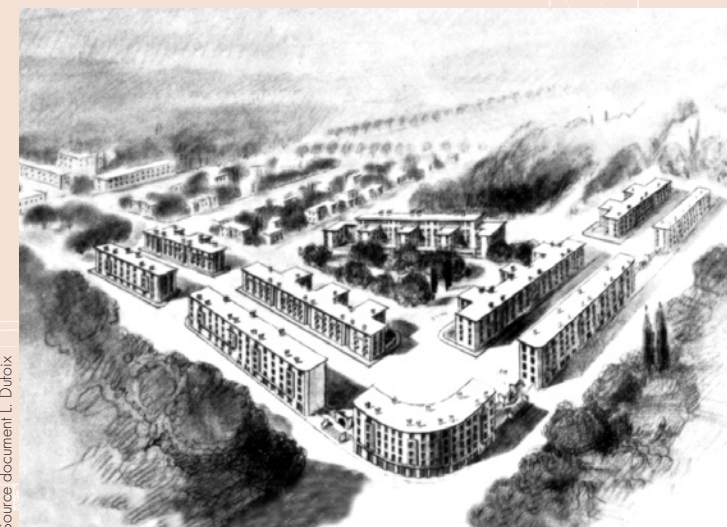
Le projet est porté par la Maison de l'Architecture LR, dont son président Laurent Dufoix et sa chargée de mission Julie Marchand. Une équipe de chercheurs : Fabrice Bertrand, Alain Gensac et Simone Cauquil, est mobilisée avec le renfort du service des archives municipales, de la DRAC et du CAUE de l'Hérault.

*Toujours en prêt gratuit sur demande au CAUE de l'Hérault



Source document L. Dufoix

Palavas-les-Flots (34), Villa Bianca, 1873, aujourd'hui disparue - Une volumétrie nouvelle et inattendue pour l'époque, avec ce bâtiment qui illustre la villa urbaine et de loisirs balnéaire. Le mélange de pierre et de brique de terre cuite apporte une note colorée. Si Léopold Carlier emprunte des styles multiples et avant-gardistes avec des toitures terrasses, il conserve un style qui lui est propre : rez-de-chaussée surélevé, galerie couverte, escalier monumental...



Source document L. Dufoix

Montpellier (34), Cité Mion, 1936 - Une opération d'ensemble pour des Habitations à Bon Marché (HBM). Le recours au béton permet aux architectes d'explorer les qualités de ce matériau économique qu'ils vont utiliser dans bien d'autres commandes.



Source document L. Dufoix

Montpellier (34), villa d'habitation - D'allure moderne «années 30» cette villa est construite pour Charles Rey, propriétaire négociant de Marseillan. L'emploi du béton autorise de vastes ouvertures ainsi que des toitures terrasses.



Source document L. Dufoix

Montady (34), Château de la Tour, 1887 - Un bel exemple des «châteaux pinardiens» du Biterrois. L'implantation de la tour, au premier plan, s'affranchit des règles classiques. L'agencement des volumes est surprenant dans sa disparité. La grande façade est constituée de tours aux formes et architectures très différentes et dans chaque cas montre un mélange de styles.



© Photo S. Cauquil

Lamalou-les-Bains (34) - Le casino construit fin XIXe, de belle facture, illustre la «Belle époque» et le développement des stations thermales et balnéaires.



© Photo F. Hébraud - CAUE34

Montpellier (34) - Poste Rondelet 1955 - Réalisée par René Carlier associé à l'architecte parisien Marcel Chappey.

Michèle Bouis - CAUE34



© Photo Thau Agglomération

BALARUC-LES-BAINS - JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉEN

L'art de vivre des Romains revisité : «**Utilitas et voluptas**»

L'antiquité grecque, romaine et gallo-romaine a laissé à Balaruc-les-Bains un riche héritage archéologique avec les thermes et l'aqueduc du I^{er} siècle, proches du Pech d'Ay. Bordé d'un petit vallon ombreux, peuplé de pins et de chênes verts, le Pech d'Ay conserve encore un petit autel votif, marque de son origine antique et, plus loin, une nécropole protohistorique enfouie au pied de son versant principal. Véritable belvédère naturel, le site se prêtait à une composition architecturale dégageant les plus belles vues et optant pour un aménagement en terrasses suivant les courbes de niveau, pour réaliser une promenade.

Le Jardin antique méditerranéen décline sept jardins thématiques ou *cellulae* dans l'écrin formé par les vieux oliviers, amandiers, arbousiers et chênes verts... anciens témoins d'autres usages du site, volontairement conservés par l'équipe de conception. Déclinant les types de plantations aménagées par les Romains en associant les deux principes fondateurs de leur philosophie *utilitas et voluptas*, les sept jardins règlent les compositions architecturales et paysagères d'un ensemble de près de 2 ha. Invité à remonter le temps, le visiteur traverse ainsi le

Complant, le Bois Sacré, le Jardin de Dioscoride, le Clos d'Apicius, le Jardin de Vénus, le Jardin du Topiarius et le Jardin des Plantes utilitaires et industrielles. En chemin, il profitera des bancs pour faire une pause tout en admirant jets d'eau et bassins.

Le réseau des allées, accessible aux personnes à mobilité réduite, est ponctué de lutrins qui informent les visiteurs sur les différents espaces traversés et sur les modes de vie des Romains. Des tonnelles, soutenues par des colonnes de pierre de Poussan, laissent les rosiers et jasmins escalader leurs traverses de bois et former l'ombrage attendu. Le grand bassin réaménagé se couvre de plantes d'eau et assure les réserves d'arrosage. Plantes médicinales, magiques, condimentaires, cosmétiques, utilitaires... voisinent avec les grands topiaires. Ainsi déclinées, les espèces spécifiques, choisies pour leur relation étroite avec la vie quotidienne des Romains, témoignent des plantes utilisées entre le I^{er} et le III^e siècle.

Dieux et déesses de la Nature, qui peuplaient les bois et les eaux, confèrent encore aux bosquets du Bois Sacré une dimension mythologique et magique. Bien que soumis aux dures contraintes des risques d'incendie, les

espaces de garrigues et de pinèdes forment le fond du décor de l'itinéraire de découverte des *cellulae*. L'architecture est également présente dans le jardin par les pergolas en exèdre ou les tonnelles en tunnel, ornées de plantes grimpantes, et les espaces de repos dont les sols en opus spicatum ou les parements de murs révèlent l'art de la brique et de la pierre à Rome. Destiné à tous les publics, le jardin entre dans sa phase de vie propre après de longs mois de chantier et de suivi attentif des plantations sélectionnées pour leur pertinence et validées scientifiquement.

Deux bâtiments discrets construits l'un pour accueillir le public, l'autre le matériel technique, sont aménagés selon les principes du développement durable, tandis que la gestion du jardin respecte les principes écologiques. Le site ambitionne de devenir un centre d'interprétation de la Romanité, fondé sur l'univers des jardins antiques, grâce aux apports permanents des recherches archéologiques et historiques. Le jardin, ouvert à la visite de mars à novembre, est dirigé par Laurent Fabre, ethno-botaniste, membre de l'équipe de conception.

Denis Fraiser - **CAUE34**,
avec l'aimable concours d'Alix Audurier-Cros,
Historienne de l'Art des Jardins,
Docteur de l'Université HDR.

fiche technique

Maîtrise d'ouvrage : Thau agglomération

Maîtrise d'œuvre : La création de ce projet innovant fut un passionnant travail d'équipe et la conception des formes progressivement définie dans une concertation continue menée sous la direction de Manuelle Parrot Senault (CABT), le Comité de Pilotage Scientifique composé de chercheurs et professionnels du paysage : Laurent Fabre et Christophe Tardy de l'INRAP, Corinne Pardo, Docteur en Ecologie, Alix Audurier Cros UMR Laboratoire ART-Dev UMR 5281 CNRS-Artopos/ensam, Denis Fraiser, Paysagiste conseil du CAUE de l'Hérault, et la maîtrise d'œuvre BE SEDES (Régis Elie), Ingénieur paysagiste et Françoise Bouillis, Architecte.

Surface : 1,7 ha

Coûts : 2 millions d'euros

Financements : Thau Agglo 66 % - Département 21 % - Région LR 8 % - Etat 5 % .

Livraison : juillet 2011

Contact : Jardin Antique Méditerranéen
04 67 46 47 92 • www.thau-agglo.fr



© Photo A. Audurier-Cros UMR

Le Clos d'Apicius, avec ses plantes aromatiques, et une invitation à découvrir, au fond, le bois sacré.



© Photo A. Audurier-Cros UMR

Le Jardin de Vénus et ses plantes odoriférantes et cosmétiques sur la tonnelle.



© Photo A. Audurier-Cros UMR

Le thym, plante aromatique prisée par le célèbre cuisinier romain Apicius.

David Huguenin, photographe

A la recherche de «La couleur de l'air»

Depuis plusieurs heures, David Huguenin observe l'étang de Thau. Deux pas plus loin, son appareil photographique repose sur un trépied stable. Parfois il se lève et appuie sur le déclencheur. Lui seul sait pourquoi, à ce moment précis. Cette étendue d'eau, qui scintille et vibre sous les effets conjugués du vent et des nuages, le fascine, de même que l'air qui l'enveloppe.

Il cherche à capter «la couleur de l'air».

David Huguenin nourrit, depuis ses années d'étudiant, une fascination pour des territoires de l'entre-deux. Il ausculte ces paysages pour en comprendre le fonctionnement, les articulations et, notamment, les terres cachées du bord de l'étang, loin des touristes, là où activités et architectures rudimentaires se mêlent dans un désordre improbable. Tout cela le touche : «*Durant ces presque quinze années, j'ai remarqué à maintes reprises cette qualité unique que la lumière prend quelques instants avant l'aube et en contrepoint, au crépuscule, plus saisissante encore lorsqu'on garde le matin en mémoire. Il est difficile d'exprimer en mots cette réalité, faite non d'après ou d'avant, mais de présent, de présence*».

Mais cette quête de l'impalpable n'est que l'une des facettes du travail du photographe. L'architecture occupe également une partie de son travail, des bâtiments contemporains dans lesquels il cherche une âme, au plus près de l'écriture des architectes, ses commanditaires.

Sète 8.12.2011, 18h20.



© Photo D. Huguenin



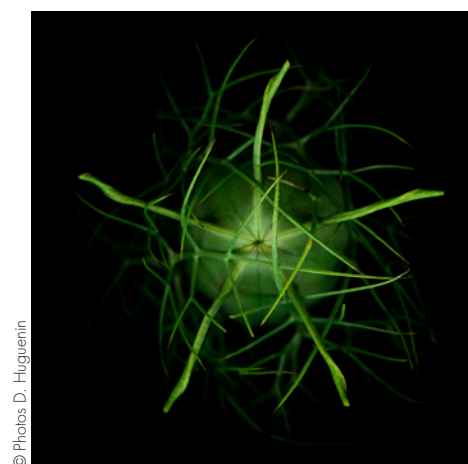
© Photo D. Huguenin

Frontignan-plage 13.12.2011, 17h28.

Eloge des plantes communes

Le propre d'un photographe, comme celui des artistes, est de regarder et surtout de donner à voir ce que d'autres ne voient justement pas. C'est le cas de ces petites plantes qui nous entourent, ordinaires, y compris celles que l'on arrache et qualifie de «mauvaises herbes». Pour David Huguenin, ces plantes simples sont l'objet de toute son attention. «*Je vis en Méditerranée, ces plantes à la fois innombrables et uniques font partie de mon quotidien, elles m'enchantent. Les photographier me permet de prolonger à la fois l'admiration et la curiosité que j'éprouve pour elles, puis de les partager*».

Ci-dessous, extraits de la série «Stellæ» présentée à partir de mi-août 2012 au domaine du Rayol à Canadel-sur-Mer (Var), ainsi que dans le cadre de Jardins publics/Jardins privés, à Castries, du 29 juin au 1^{er} juillet. La série «la couleur de l'air» sera visible chez Architectureclaire version galerie à Marseillan, été 2012.



© Photos D. Huguenin

Nigella damascena



Euphorbia myrsinites

Parcours

David Huguenin est né en 1971 à Genève. Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie en 1996, il partage son temps entre le développement d'un travail artistique et des commandes institutionnelles. En 1998, une mission du CNRS l'intègre aux recherches du Centre Franco Egyptien d'Etudes des Temples de Karnak. Depuis, il a collaboré à de nombreux projets en lien avec le paysage et l'architecture.

- Le paysage : à travers la mise en place d'observatoires photographiques, le dernier en date pour la Région PACA.

- L'architecture : des reportages, mais aussi associé à des études et réflexions éditoriales, à des jury. Une collaboration durable est également construite avec divers musées et lieux d'art contemporain. Prises de vues en photographie dite appliquée (reproductions d'œuvres d'art) ou photographie de commande, commissariat d'exposition, conseil scientifique, expertise et numérisation de fonds patrimoniaux, interventions pédagogiques.

Contact : david.huguenin@nordnet.fr
Tél. 06 32 75 14 73

Michèle Bouis - CAUE34

Conférences

«**Café Climat**» • Organisé par l'Agence Locale de l'Energie, le prochain rendez-vous est fixé à la rentrée au **mardi 12 septembre** à 18h30. Il se tiendra dans leurs nouveaux locaux, 2 Place Paul Bec à Montpellier sous l'initiale: «Petits bricolages, grosses économies ! Atelier pratique de bricolage sur les économies d'énergie et d'eau». A noter d'ores et déjà le rendez-vous du **13 novembre** consacré à la maison bioclimatique.
Rens : ALE. Tél : 04 67 91 96 96.
www.ale-montpellier.org

Colloque/Congrès

«**Ville et métropole abordables, par qui, comment ?**» • Thème de la 16^{ème} Université d'été du Conseil Français des Urbanistes. Quatre axes de réflexion structureront les débats : vivre, construire, gérer, innover, étayés par les apports d'expériences de professionnels de l'urbanisme et d'usagers. Du **29 au 31 août** à Amiens. Tél : 05 65 21 78 07.
www.cfd.u.org

«**Le bois dans la ville 2012**» • Colloque sur les enjeux de la construction bois en milieu urbain à l'adresse de tous les acteurs de la construction, de l'aménagement de l'espace et de l'architecture, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et décideurs. Organisé par l'Interprofession Régionale de la Filière Bois en Paca, il sera animé par Rémi Mario, correspondant du Moniteur en région Sud, avec la participation de Dominique Gauzin-Müller, architecte, spécialiste de la construction écologique. Le **26 septembre** à Aix-en-Provence.
www.leboisdanslaville.com

Manifestations

«**Jardins des délices, jardins des délires**» • Trente nouvelles créations déclinant ce thème sont à découvrir au Domaine de Chaumont-sur-Loire pour le 20^{ème} anniversaire du Festival international des jardins. Le parc du château accueille des installations d'artistes contemporains : Sarkis, Giuseppe Penone, Shigeo Hara, Kiyoko Hirokawa. Les galeries présentent des expositions photographiques : on peut voir, entre autres, les photographies aériennes d'Alex Maclean. Jusqu'au **21 octobre**.
www.domaine-chaumont.fr

Voyage d'étude

«**La pierre dans tous ses états**» • Journée organisée le **vendredi 14 septembre** par Maisons Paysannes Languedoc-Roussillon pour faire mieux connaître l'usage de la pierre naturelle massive dans la construction. Une visite des caves et chais de St-Christol et Jonquières est entre autres proposée. Inscriptions avant le **14 août** : herault@maisons-paysannes.org

Expositions

«**Vu de l'intérieur : habiter un immeuble en Ile-de-France de 1945 à 2010**» Observation des évolutions de l'architecture domestique à travers une quarantaine d'exemples de logements produits durant cette période. Exposition présentée jusqu'au **31 août** dans le hall de l'Hôtel de Ville de Montpellier, à l'initiative de la Maison de l'architecture et de le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon.
Rens : Maison de l'architecture LR. 04 67 73 18 18.

«**Prix Architecture Midi-Pyrénées Année 2011**» • Exposition présentant les 22 réalisations contemporaines sélectionnées lors de cette compétition organisée par l'Ordre des Architectes et la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées. A voir **jusqu'au 28 juillet** au Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville à Toulouse. Tél : 05 61 23 30 49.
www.cmaville.org

«**Gabriele Basilico**» • L'artiste photographe présente ses derniers travaux sur les mégapoles contemporaines : Rio, Shangai, Los Angeles, Istanbul ainsi que son projet en noir et blanc intitulé Intercity. **Jusqu'au 1^{er} septembre 2012** au Centre d'art de Colomiers (31). Tél : 05 61 63 50 00. www.pavillonblanc-colomiers.fr

«**Hundertwasser : le rêve de la couleur**» • Exposition-événement consacré à l'artiste autrichien (1928-2000), peintre, designer, architecte. La présentation de son travail s'inscrit dans un projet de revalorisation des quartiers du centre-ville de Marseille, autour du cours Belsunce. **Jusqu'au 9 septembre** au Centre de la Vieille Charité et dans divers lieux de la ville. Tél : 04 91 14 58 80. www.marseille.fr/siteculture

«**Fernand Pouillon : regards photographiques**» • Exposition présentée par le Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône, l'Ecole d'Architecture de Marseille et l'Association Les Pierres Sauvages de Belcastel à l'occasion du centenaire de la naissance de l'architecte. Des photographies réalisées dans les années 50 et 60 présentent l'œuvre construite en Provence et en Algérie. Elles sont complétées par des travaux photographiques d'étudiants de l'Ecole d'architecture. **Jusqu'au 17 septembre 2012** au SA13, 130 avenue du Prado à Marseille. (Fermé du 6 au 27 août). Tél : 04 91 53 35 86.

«**In situ / Patrimoine et art contemporain**» Première édition de cette manifestation organisée par l'Association Passe Muraille, soutenue par la Région Languedoc-Roussillon, dans le cadre du programme Les Chemins de l'Histoire Sud de France visant à mettre en valeur le patrimoine culturel de la région. Trois artistes investissent trois hauts-lieux du patrimoine architectural roman du département de l'Hérault, sur les chemins de St-Jacques de Compostelle : Richard Deacon à l'abbaye de Gellone de St-Guilhem-le-Désert, Rainer Gross au prieuré de St-Michel de Grandmont et Tjeerd Alkema à l'église de St-Etienne d'Issensac. A découvrir **jusqu'au 16 septembre**.
www.patrimoineetartcontemporain.com/

«**Marcher dans la couleur**» • Travail des plasticiens Felice Varini, Daniel Buren, Jessica Warboys, Veit Stratmann, Ann Veronica Janssens, James Turrell sur la perception colorée de l'espace. **Jusqu'au 28 octobre** au Musée Régional d'Art Contemporain de Sérignan. Tél : 04 67 32 33 05.
Rens : <http://mrac.languedocroussillon.fr/>

Documentation

Dernières acquisitions du CAUE34

- Communes rurales : valorisez vos espaces publics et économisez sur leur entretien, Université permanente de l'AUE, Atelier Ruralités, Ed. Fncaue, 2012
- Plans locaux d'urbanisme intercommunaux : retours d'expériences, des pistes pour demain, Fédération nationale des agences d'urbanisme, Certu, 2012
- L'écomobilité dans les grands sites, Actes des 12^{èmes} Rencontres des Grands Sites des 21 et 22 octobre 2010 à St-Guilhem-le-Désert Anne Vourc'h, Les Cahiers du Réseau des Grands Sites de France, 2012
- Des grands ensembles aux cités : l'avenir d'une utopie, Pierre Merlin, Ed. Ellipses, 2012

- Une autre ville est possible Philippe Vignaud, Ed. Non Lieu, 2012
- Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixité, Jacques Lucan, Ed. de la Villette, 2012
- La ville frugale, Jean Haëntjens, Ed. Fyp, 2011
- Ressources de l'architecture pour une ville durable, Pierre Lefèvre, Ed. Apogée, 2012
- Circuler : quand nos mouvements façonnent les villes, Jean-Marie Duthilleul, Ed. Alternatives, 2012
- Design urbain, Ed Wall, Tim Waterman, Ed. Pyramid, 2012
- Impulser la ville : palmarès des jeunes urbanistes, Ariella Masbouni, Raphaël Crestin, Ed. Parenthèses, 2012
- Le cauchemar pavillonnaire, Jean-Luc Deby, Ed. L'Echappée, 2012
- La maison individuelle : vers ou envers des paysages soutenables, Yann Nussaume, Ed. de la Villette, 2012
- Landscape architecture now !, Philip Jodidio, Ed. Taschen, 2012
- La France dans dix ans : les grands projets qui vont changer nos villes, Michel Felin-Palas Ed. La Martinière, 2012
- Vingt siècles de viticulture en pays de Lunel, Claude Raynaud, Isabelle Cellier, Etudes Héraultaises, Hors-série, 2011
- Jardin contemporain, mode d'emploi, Chantal Collet-Dumond, Ed. Flammarion, 2012
- Manifeste pour les jardins méditerranéens Louisa Jones, Ed. Actes Sud, 2012
- La cité des plantes : en ville, au temps des pollutions, Marie-Paule Nougaret, Ed. Actes Sud, 2012
- Femmes d'étang : paroles et portraits des femmes du Bassin de Thau, Pierre Sécolier (ethnologue), Sylvie Goussopoulos (photographe), Ed. Equinoxe, 2012

Concours

«**Quartiers écologiques en lien avec un réseau Nature**» • Thème du Prix National Art Urbain 2012 initié par le Séminaire Robert Vauzelle, ouvert aux collectivités territoriales et aux organismes privés ou publics d'aménagement. Chaque opération proposée devra prendre en compte un certain nombre de critères : qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement. Les candidatures sont à envoyer **avant le 14 juillet**.
Infos : www.arturbain.fr

Marie Twardowski, Documentaliste - CAUE34

Président de la publication
Michel Guibal, président du CAUE de l'Hérault



19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
Tél. 04 99 133 700 • Fax. 04 99 133 710
Mail : caueherault@caue34.fr
<http://herault.caue.fr.org> • <http://www.caue.fr.org/>

Journal téléchargeable sur le site du CAUE34

Document imprimé avec de l'encre végétale sur papier couché moderne
sainé fabriqué à partir de pâte sans chlore - PEFC
Imprimerie Atelier Six 04 67 63 52 00
Tirage 2 000 ex. / N° ISSN 2106-8461




IMPRIM'VERT
100% végétal agit pour l'environnement

Conception graphique Frédéric Hébraud - CAUE34